

## 7<sup>ÈME</sup> QUALIFICATION TECHNIQUE

### Formation commune:

|                     |    |
|---------------------|----|
| Education physique  | 2h |
| Français            | 2h |
| Religion catholique | 2h |

### Formations optionnelles :

|   |    |
|---|----|
| Techniques physiques d'esquive              | 2h |
| Bureautique                                 | 2h |
| Législation                                 | 4h |
| Education physique mixte                    | 2H |
| Psychologie appliquée                       | 6h |
| Technologie du métier: agent de gardiennage | 5h |
| Technologie du métier: gardien de la paix   | 1h |

### Activités complémentaires:

|                   |    |
|-------------------|----|
| Français          | 2h |
| AC LM Néerlandais | 2h |
| AC LM Anglais     | 2h |



7ème Qualification Technique

## Assistant(e) aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité

INSTITUT DE LA PROVIDENCE

Rue Piconette 1

5590 CINEY

Direction : Monsieur WITRY



083 / 23.43.80



083 / 23.43.92



direction@ipciney.be



www.ipciney.be



Tu es intéressé(e) par les métiers de la sécurité et de la prévention ?

Tu rêves de devenir agent de gardiennage, steward de football, gardien de la paix ou tu souhaites faire carrière dans la police ?

Tu as obtenu ton CESS ?

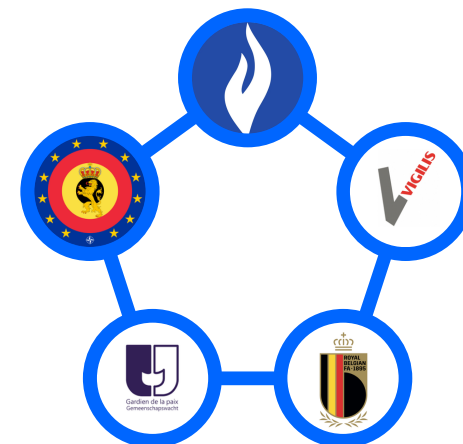
### Cette option est faite pour toi !

Nous te proposons une année de préparation aux examens de la police / Défense ou l'opportunité d'obtenir une qualification dans un secteur offrant de nombreuses perspectives d'emploi.

La réussite de la 7e année ouvre de nombreuses perspectives d'avenir et constitue une excellente préparation aux métiers de la sécurité, tels qu'agent de gardiennage, gardien de la paix, agent de sécurité dans les transports en commun, militaire, pompier, surveillant pénitentiaire, etc.

### A la fin de la 7ème, tu obtiendras :

- ✓ L'attestation de compétences professionnelles « *Assistant(e) aux métiers de la prévention et de la sécurité* »
- ✓ L'attestation de qualification de la 7ème année « *Assistant(e) aux métiers de la prévention et de la sécurité* »
- ✓ L'attestation de compétence générale - Agent de gardiennage
- ✓ L'attestation - Gardien de la paix
- ✓ L'attestation - Steward de football
- ✓ Le brevet de secourisme d'entreprise



### Bon à savoir!

Pour accéder à la fonction, il faut :

- ✓ Être ressortissant de l'Espace Economique Européen
- ✓ Réussir le test psychotechnique réalisé au Selor, dès le début d'année scolaire

D'autres tests sont programmés tout au long de l'année, tels que les différentes épreuves de sélection de la police ou de la Défense et l'épreuve écrite sur la législation relative au gardiennage

Documents à fournir dès la rentrée scolaire :

- ✓ Une copie du CESS
- ✓ Un extrait de casier judiciaire (Article 596 al.1.35) de moins de 6 mois